

SOGAL - SOCAMUEL

Société Anonyme au capital de 2 609 270 euros
Siège social : **42, rue de Châteaudun - 75009 PARIS**
301 639 431 R.C.S. PARIS
Exercice social du 01/01/2020 au 31/12/2020
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 2 juin 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
Immob. inc. : aut. immob. inc.	46 676	46 676	-	280
Immob. corp. : aut. immob. corp.	4 661	4 661	-	-
Immob. fin. : aut. particip.	10 976	-	10 976	10 976
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	62 314	51 337	10 976	11 256
Créances (1) :				
- Créa. clts et cptes rattachés	172 283	121 322	50 961	25 965
- Autres créances	183 387	-	183 387	184 145
Valeurs mobilières de plct.	13 636 425	417 650	13 218 775	10 726 944
Disponibilités	2 481 503	-	2 481 503	5 384 777
Comptes de régularisation :				
charges constatées d'avance	13 388	-	13 388	12 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16 486 986	538 972	15 948 014	16 334 620
TOTAL ACTIF	16 549 299	590 309	15 958 990	16 345 876
(1) Dont créa. à plus d'un an.....	-	-	304 549	300 175

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel.....	2 609 270	2 609 270
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....	31 645	31 645
Réserves :		
- Réserve légale	264 092	264 092
- Réserves statutaires ou contractuelles	97 564	97 564
Report à nouveau	2 408 817	2 349 821
Résultat de l'exercice	(759 146)	58 997
Provisions réglementées.....	67 096	67 096
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 719 338	5 478 484
Provisions pour risques.....	133 505	-
Provisions pour charges.....	161 508	161 508
TOTAL PROVISIONS	295 013	161 508
Dettes financières : autres emprunts obligataires	10 000 000	10 000 000
Dettes d'exploitation :		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 366	45 875
- Dettes fiscales et sociales	90 080	67 282
Dettes diverses : autres dettes	622 198	458 774
Produits constatés d'avance (1)	190 994	133 953
TOTAL DETTES (1)	10 944 639	10 705 884
TOTAL PASSIF	15 958 990	16 345 876
(1) Dettes et prod. constatés d'avance à moins d'un an...	157 128	133 171

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue (Services et Travaux)	60 252	50 927
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	60 252	50 927
Subventions d'exploitation	1	-
Reprises sur provisions et amort., transfert de charges ...	3 954	4 357
Autres produits	77 564	448
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	141 771	55 732
Autres achats et charges externes.....	177 137	191 601
Impôts, taxes et versements assimilés.....	37 613	36 383
Salaires et traitements.....	250 664	250 964
Charges sociales du personnel.....	108 861	109 594
Dot. aux amort., aux dépréciations et aux provisions	133 785	7 625
Autres charges	16	57
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	708 076	596 222
RESULTAT D'EXPLOITATION.....	(566 305)	(540 490)
Autres intérêts et produits assimilés	160 291	87 650
Repr. sur provisions et dépréc. et transfert de charges	637 971	798 329
Prod. nets sur cessions de valeurs mobilières de plct.....	395 895	131 247
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 194 157	1 017 226
Dot. aux amort., aux dépréciations et aux provisions	985 063	9 414
Ch. nettes s/cessions de valeurs mobilières de plct.....	401 885	408 275
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 386 948	417 689
RESULTAT FINANCIER.....	(192 791)	599 537
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....	(759 096)	59 047
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	50	50
RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	(50)	(50)
TOTAL PRODUITS	1 335 928	1 072 958
TOTAL CHARGES	2 095 074	1 013 961
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	(759 146)	58 997

ANNEXE.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Le bilan de l'exercice présente un total de 15 958 990 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 335 928 euros et un total charges de 2 095 074 euros, dégageant ainsi un résultat de - 759 146 euros. L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois. Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base

retene pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. Les principales méthodes utilisées sont : **Immobilisations.** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. **Stocks et en cours.** Non applicable. **Créances et dettes.** Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. **Disponibilités.** Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. **Engagements de retraite.** L'article L. 123-13 du Code de commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels de votre société. Cet engagement est comptabilisé en provision pour engagement de retraite pour 11 508 euros. **Compte épargne temps.** Conformément au règlement intérieur applicable, les salariés bénéficient d'un compte épargne temps. Le montant à verser aux salariés est inscrit en dettes au compte 36562210 CIET. La dette est calculée au besoin y compris l'abondement, compte tenu du faible turn over du personnel, et charges sociales comprises, selon les règles en vigueur en conformité avec le règlement et les usages applicables aux salariés, et en considérant qu'ils seront tous présents au moment de leur départ en retraite. Le montant en compte à la clôture est de 8 563 euros. **Faits marquants de l'exercice.** Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19. La direction n'a néanmoins pas identifié d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. **Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture.** La société SOGAL SOCAMUEL surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 sur ses activités. Ces dernières seront amenées à évoluer pour respecter les mesures indispensables de sécurité et de prévention du personnel. En tout état de cause, la continuité d'exploitation de la société n'est à ce jour par compromise. **Evaluation du portefeuille titre.** La provision pour dépréciation du fonds Smart Trésorerie est évaluée sur la base des informations dont nous avons eu connaissance entre la date de clôture et la date de l'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

IMMOBILISATIONS. Valeurs brutes début d'exercice et au 31/12/2020. Autres et Total immobilisations incorporelles : 46 676, Matériel de bureau, informatique et mobilier et Total immobilisations corporelles : 4 661, Autres participations et Total immobilisations financières : 10 976, Total : 62 314.

AMORTISSEMENTS. Autres et Total immobilisations incorporelles, Début d'exercice : 46 396, Mouvements de l'exercice, Dotations : 280, 31/12/2020 : 46 676, Autres installations, agencement, aménagement divers, Matériel de bureau, mobilier et Total immobilisations corporelles, Début d'exercice et 31/12/2020 : 4 661, Total, Début d'exercice : 51 057, Mouvements de l'exercice, Dotations : 280, 31/12/2020 : 51 337.

PROVISIONS	Début exer.	Aug.	Dim.	31/12/2020
Provisions autres.....	67 096	-	-	67 096
TOTAL PROV. REGLEMENTEES	67 096	-	-	67 096
Pour pensions et obligations sim.	161 508	-	-	161 508
Autres.....	-	133 505	-	133 505
TOTAL PROV. PR RISQ. ET CH.	161 508	133 505	-	295 013
Sur comptes clients	121 322	-	-	121 322
Autres.....	70 558	985 063	637 971	417 650
TOTAL PROV. POUR DEPREC.	191 880	985 063	637 971	538 972
TOTAL GENERAL	420 483	1 118 568	637 971	901 080
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	133 505	-	-
- Financières	-	985 063	637 971	-

CREANCES ET DETTES.

Créances	31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	121 322	-	121 322
Autres créances clients.....	50 961	50 961	-
Sécurité sociale et aut. organismes sociaux	120	120	-
Impôt sur les bénéficiaires.....	178 853	-	178 853
Débiteurs divers	4 414	40	4 374
Charges constatées d'avances.....	13 388	13 388	-
TOTAL	369 058	64 509	304 549

Dettes	31/12/2020	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires.....	10 000 000	-	-	10 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés	41 366	41 366	-	-
Personnel et comptes rattachés.....	30 122	30 122	-	-
Sécurité soc. et aut. organismes soc.	50 505	50 505	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés.....	9 453	9 453	-	-
Autres dettes	622 198	-	-	622 198
Produits constatés d'avance.....	190 994	25 682	70 050	95 263
TOTAL	10 944 639	157 128	70 050	10 717 461

PRODUITS A RECEVOIR. 31/12/2020. Total des produits à recevoir, Autres créances, Commission GIAC LINCET : 459.

CHARGES A PAYER. 31/12/2020. Total des charges à payer : 59 549, Dettes fournisseurs et comptes rattachés, Honoraires à payer : 15 564, Dettes fiscales et sociales : 43 985, Personnel charges à payer : 8 250, Provision CIET : 8 563, Provision congés payés : 8 318, Charges sur congés payés : 4 991, Organismes sociaux charges à payer : 4 620, Provision charges CIET : 5 138, Taxe d'apprentissage : 1 637, Formation continue : 1 589, Taxe véhicule de tourisme : 879.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE. Exploitation, 31/12/2020 : 13 388, Maintenance informatique, Période 01/01/2021 au 31/12/2021 : 12 188, Abonnement documentation, Période 01/01/2021 au 31/03/2021 : 1 200, Total, 31/12/2020 : 13 388.

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE. Exploitation, 31/12/2020 : 190 994, Commissions producteurs SIAGI : 113 079, Commissions SOGAL direct : 77 916, Total, 31/12/2020 : 190 994.

CAPITAL SOCIAL. Actions/parts sociales du capital social au début et à la fin d'exercice, Nombre : 168 340,00, Valeur nominale : 15,5000 euros, Montant : 2 609 270,00 euros.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	Cap. prop. clôture 31/12/2019	Affect. du résul. N-1 (1)	Variat. en cours d'exer. (2)	Cap. prop. clôture 31/12/2020
Capital social	2 609 270	-	-	2 609 270
Primes d'émiss., de fusion, d'apport...	31 645	-	-	31 645
Réserve légale	264 092	-	-	264 092
Rés. statutaires ou contractuelles.....	97 564	-	-	97 564
Report à nouveau	2 349 821	58 997	-	2 408 817
Résultat de l'exercice	58 997	(58 997)	(759 146)	(759 146)
Provisions réglementées	67 096	-	-	67 096
TOTAL	5 478 484	-	(759 146)	4 719 338

Date de l'Assemblée Générale : 30/09/2020. Dividendes attribués, (1) Dont dividende provenant du résultat N-1. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1 : 5 478 484, Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif : 5 478 484, (2) Dont variation due à des modifications de structure au cours de l'exercice, Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure : (759 146).

ENGAGEMENTS FINANCIERS. 31/12/2020. Engagements financiers donnés. Autres engagements, Engagements cautions selon détail annexe : 22 087 985, Engagement souscription parts fonds d'investissement : 49 800, Total des engagements financiers : 22 137 785.

ANNEXE LIBRE. Cautions ONILAIT : 8 519 435, Cautions directes : 3 619 083, Cautions FFC : 2 289, Producteurs : 1 478 438, Producteurs SIAGI : 8 331 407, Producteurs douteux SIAGI : 137 332, Engagement total au 31/12/2020 : 22 087 985.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Audit. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, Emetteur Emergence Audit et Total, SOGAL, 31/12/2020 : 13 500, 31/12/2019 : 13 300, Pourcentage : 100,00.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un résultat négatif de 759 146,24 euros décide : d'affecter la totalité du résultat, soit 759 146,24 euros au report à nouveau. L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des cinq exercices précédents.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA SOGAL SOCAMUEL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une

image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Paris, le 30 avril 2021, CABINET EMERGENCE AUDIT, Représenté par Frédéric GOUVET, Commissaire aux comptes.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.